

Si ce message ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le retrouver en format PDF en PJ



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône
FORCE OUVRIERE



5 janvier 2023

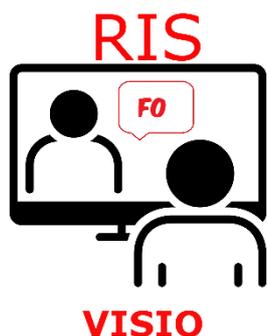
*Réforme des retraites, Carte scolaire
2023, Salaires et conditions de travail...*

Il est urgent de nous réunir pour prendre
position dans chaque école !

Participez massivement à la RIS du SNUDI FO 13

**MERCREDI 11 JANVIER
de 9h30 à 12h30**

**RIS en visio
Ouverte à tous !**



Code de connexion ICI

ID : 830 0575 5676

MDP : 160982

3h de RIS déductibles des 18h d'animations pédagogiques ou des 48h de réunions pédagogiques. **Vous avez droit à 9h de RIS par année scolaire !** Téléchargez votre attestation pour participer à cette RIS et envoyez là à votre IEN après l'avoir complétée et enregistrée, 48h max avant la réunion que vous souhaitez remplacer.

Pas d'inscription nécessaire auprès du syndicat. Il suffit de se connecter à l'heure du début de la réunion !

Le projet de réforme des retraites est inacceptable !

Dans quel état serions-nous pour enseigner dans nos classes si nous devrions travailler jusqu'à 64 ou 65 ans ? Comment pourrions-nous faire correctement notre travail ?

Aucun recul de l'âge de départ en retraite !

Aucun allongement de la durée de cotisation !

Maintien des 42 régimes et du code des pensions civiles et militaires !



0 poste pour l'Académie d'Aix-Marseille à la rentrée 2023

Le ministre, le Recteur et le DASEN préparent une véritable saignée dans les écoles ! Dans quelles conditions travaillerons-nous l'année prochaine ?

**Création de tous les postes à hauteur des besoins !
Aucune fermeture de classes !
Allègement général du nombre d'élèves par classe !
Des postes de remplaçants, des RASED complets, des AESH à hauteur du nombre d'élèves notifiés accueillis !**

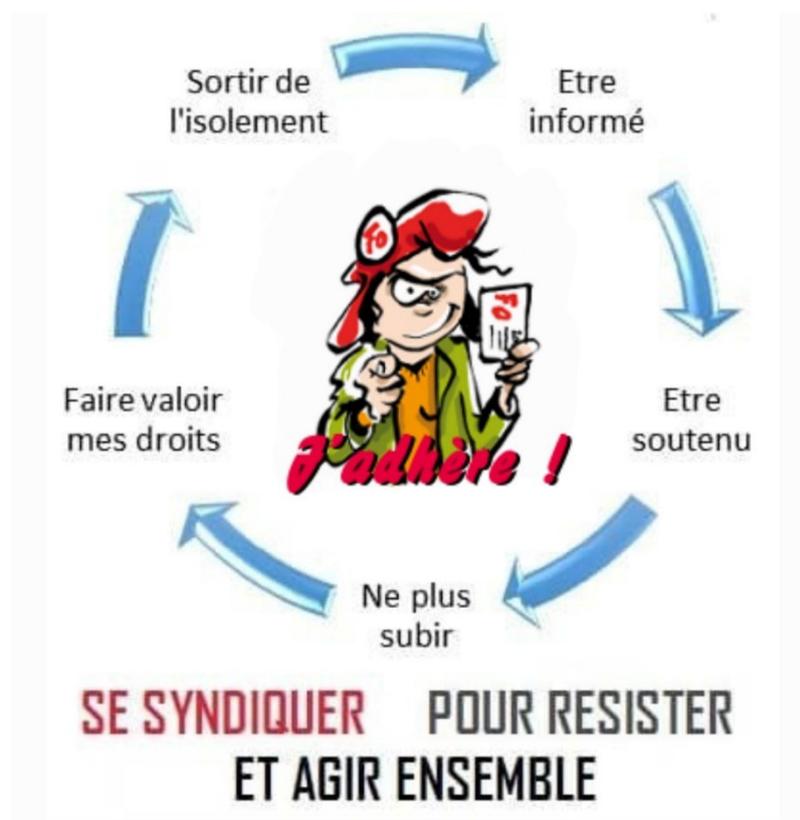
**SNUDI
FO**

**Rentrée 2023 :
Le ministre Ndiaye prépare
une véritable saignée dans les écoles !**

Le comité technique ministériel (CTM) s'est réuni le 13 décembre pour décider de la répartition des 2 000 postes d'enseignants supprimés par M. Ndiaye et ce gouvernement en utilisant l'article 49-3 ; le budget de l'Education nationale et ses 2 000 suppressions de postes n'ont ainsi pu être débattus ni votés par les députés.

Dans le 1^{er} degré, ce sont 1 117 postes qui seront supprimés à la rentrée 2023.

[Lire la suite...](#)



Janvier, c'est le mois pour adhérer au SNUDI FO 13 !

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Avec FO nous défendons l'ensemble des nos conquêtes sociales public-privé, y compris le droit à l'instruction pour nos élèves.

Avec FO nous défendons le code du travail, nous défendons les acquis de 1936 et de 1945 pour le droit aux congés payés, pour le droit à la sécurité sociale et à la retraite, pour une vie digne pour tous.

Alors même si nous ne nous servons pas individuellement tous les jours du syndicat, le syndicat ne cesse jamais de travailler pour la défense de chacun et de tous :

- En représentant et en défendant tous les salariés dans tous les organismes sociaux (sécu, retraites, CAF, MDPH...)

- En siégeant dans les instances représentatives des personnels de l'Education Nationale (nationales, académiques et départementales)
- En allant porter les revendications au Ministre, au DASEN, aux IENs...
- En accompagnant chaque collègue : parce que chaque collègue défendu c'est l'ensemble de la profession qui est défendue !

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents : car sans syndiqués, pas de syndicat! Sans syndicat, plus de droits !

Nous vous invitons donc à nous rejoindre pour cette année 2023. Vous pouvez d'ores et déjà programmer vos virements, prélèvements automatiques et chèques à partir de janvier 2023.

[Téléchargez le bulletin 2023](#)

L'adhésion est annuelle à compter du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023. Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2024 pour déduire 66% de la somme de vos impôts.



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

